



■ BIELES ■ EILERENG ■ SUESSEM ■ ZOLWER

Service de l'Urbanisme et du patrimoine immobilier  
Contact : Secrétariat du service  
Email: batisses@suessem.lu  
Téléphone: (+352) 59 30 75 - 669

Belvaux/Sanem, le 10 juin 2026

## AVIS AU PUBLIC

**Objet:** Lotissement  
**Réf. communale :** 2026-02  
**Loi applicable :** loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain

Le Collège des bourgmestre et échevins de la Commune de Sanem a l'honneur de porter à la connaissance du public qu'en date du 22 mai 2026, le Conseil communal de la Commune de Sanem a approuvé le lotissement 2026-02.

**Objet du lotissement:** Parcelle N° : 510/3766  
Section : D d'Ehlerange

Le lotissement, qui revêt un caractère réglementaire, devient obligatoire trois jours après sa publication par voie d'affiches dans la commune.

La secrétaire,

Manon Greven



la bourgmestre,

Simone Asselborn-Bimtz